

●FFEMONT REALITES



Bulletin Municipal n° 21

sommaire

LE MOT DU MAIRE.....	page 1
ETAT CIVIL	page3
CONSEIL MUNICIPAL	page7
INFORMATIONS	page19
TRAVAUX	page29
LA VIE DES ECOLES	page25
LA PAROLE AUX TRES JEUNES	page27
ACTUALITES OFFEMONTOISES	page36
SOUVENIRS	page41
JEUX	page43

Offemont Réalités

Bulletin Municipal d'informations
Mairie - 90000 OFFEMONT

Directeur de la Publication : G. MONNIER

Publicité : s'adresser en Mairie Tél : 21.07.18
ou à Mr. MONNIER Ecole du Centre Offemont

Le présent numéro a été tiré à 1400 exemplaires par :

Imp. MULTICOPIES - 15 rue Thiers - Belfort tél : 28.57.93

Diffusion gratuite - reproduction et vente interdites - DEPOT LEGAL Numéro 1/81
PHOTOS C. JOURD'HEUIL

TEL : 26.10.59

Le mot du Maire

LE 10 MAI 1981

Dès le premier tour des élections présidentielles les électrices et les électeurs avaient déjà très clairement manifesté leur volonté de voir naître dans notre pays une société plus juste et plus libre.

Le deuxième tour a concrétisé, sans ambiguïté aucune, ce choix, l'alternance a joué. Des Françaises et des Français appartenant à un large éventail social, des chômeurs, de jeunes électeurs, des personnes âgées... ont décidé de confier à un nouveau Président la charge de conduire une politique nouvelle

Offemont s'est placé dans le peloton de tête des Communes du Territoire favorables au changement. Partout le résultat du scrutin de ce dimanche 10 mai a suscité un immense enthousiasme et un immense espoir populaires.

Espoir non déçu, puisque certaines mesures viennent d'être arrêtées, encore insuffisantes certes, mais susceptibles d'atténuer ou de rompre immédiatement l'asphyxie financière de certaines familles qui succombaient devant les dépenses absolument nécessaires que constituent l'alimentation, l'habillement, le loyer, le chauffage... Souhaitons cependant que ces acquis et ceux à venir ne soient pas grignotés insensiblement par les manoeuvres de ceux qui demeurent les nostalgiques d'un temps sans aucun doute révolu.

Cependant, si l'action du Gouvernement doit améliorer en priorité la condition des citoyens les plus démunis, il serait aussi nécessaire que la situation des collectivités locales les plus défavorisées soit rapidement examinée.

Offemont écrasé financièrement par la hausse massive de certaines fournitures, par l'accumulation des charges de toutes natures, limitée par les possibilités contributives réduites de sa population, espère que l'on s'orientera enfin et résolument vers la réduction des inégalités criantes qui subsistent aussi entre les communes et que celles-ci se verront dotées de ressources nouvelles. Ceci nous permettrait d'assurer décemment le fonctionnement courant et de réaliser certains équipements indispensables souhaités par la population.

le 12 Juin 1981.



BUREAUX OUVERTS

DU MARDI AU SAMEDI INCLUS
FERME LE LUNDI.

CAISSE MUTUELLE DE DÉPÔTS ET DE PRÊTS

VOUS OFFRE SES SERVICES

Comptes chèques et Comptes Courants
Livrets de dépôts à vue et à terme
Bons de caisse
Virements et règlements périodiques
Epargne logement
Tirelires pour vos enfants
Vos besoins de crédits
— Prêts construction
— Equipement familial
— Libre service familial
Change, etc...
Crédit Mutuel Voyages
Assurances toutes branches, etc...

Une banque qui n'appartient qu'à vous

- Compte courant
- Compte épargne rémunéré à 7,50 % net d'impôts
- Prêts

*Faites confiance à votre caisse par vos dépôts,
elle vous fera confiance par ses prêts*

Consultez-nous
pour résoudre
vos problèmes
financiers
et de
crédits
Service de
renseignements
gratuit

CMDP

BELFORT CENTRE
PLACE DE LA REPUBLIQUE
tél: 21.47.59

VALDOIE
22 rue Carnot
Tél : 21.42.77

BELFORT VOSGES
tel : 21.26.30
103 avenue Jean Jaurès

ETAT CIVIL

Naissances

né le 11 Décembre 1980 à BELFORT
 né le 2 Décembre 1980 à BELFORT
 né le 2 Décembre 1980 à BELFORT
 né le 7 Décembre 1980 à BELFORT
 né le 4 Décembre 1980 à BELFORT
 né le 30 Décembre 1980 à BELFORT
 né le 14 Décembre 1980 à BELFORT

AABHOUR Kamal
 ACHIR Abdelakim
 AUBERT Florian
 EL HADDADI Kameldin
 HAMAZA Lakhdar
 MAHI Bouabdellah
 MAHI Brahim

née le 1 Février 1981 à BELFORT
 né le 21 Janvier 1981 à BELFORT
 né le 16 Janvier 1981 à BELFORT
 née le 10 Février 1981 à BELFORT
 née le 21 Avril 1981 à BELFORT
 née le 17 Février 1981 à BELFORT
 née le 6 Mars 1981 à BELFORT
 née le 18 Mars 1981 à BELFORT
 né le 10 Mars 1981 à BELFORT
 né le 10 Avril 1981 à BELFORT
 née le 11 Avril 1981 à BELFORT
 née le 15 Janvier 1981 à BELFORT
 née le 17 Février 1981 à BELFORT
 né le 3 Mars 1981 à BELFORT
 née le 28 Janvier 1981 à BELFORT
 née le 28 Février 1981 à BELFORT
 née le 20 Mars 1981 à BELFORT
 né le 1 Mai 1981 à BELFORT
 né le 22 Janvier 1981 à BELFORT
 né le 28 Février 1981 à BELFORT
 né le 3 Avril 1981 à BELFORT
 né le 10 Janvier 1981 à BELFORT
 née le 2 Mars 1981 à BELFORT
 né le 6 Mars 1981 à BELFORT
 né le 19 Mars 1981 à BELFORT
 née le 27 Janvier 1981 à BELFORT
 né le 11 Avril 1981 à BELFORT
 né le 29 Janvier 1981 à BELFORT
 née le 10 Février 1981 à BELFORT
 née le 7 Janvier 1981 à BELFORT
 née le 17 Janvier 1981 à BELFORT
 née le 17 Mars 1981 à BELFORT
 né le 29 Avril 1981 à BELFORT
 née le 12 Avril 1981 à BELFORT
 née le 12 Avril 1981 à BELFORT
 née le 13 Mars 1981 à BELFORT
 née le 30 Janvier 1981 à BELFORT

BEIDAOUI Ourda
 BONNEMAISON Nicolas
 BOUDJADJA Dr-iss
 BOUDJADJA Laila
 BOUGHELITA Dalila
 BOUKHELIF Fatima
 BOUSSALEM Rabia
 CHAVES Alberto
 DANGUIRE Noureddine
 DENCH Abdel-Aziz
 FRICKERT Candy
 HAGGUI Hanane
 HAMDIKENE Sabrina
 HANBERGER Nicolas
 HELL Aurélie
 HUMBLOT Virginie
 JEANDESBOZ Brigitte
 KALFALLAH Mansour
 KLEIN Amarda
 LAIR Nicolas
 LARERE Vincent
 LEGRET Alexandre
 MAILLARD Anna
 MARINI Cédric
 MEHLEB Zohair
 MERATHIA Lilia
 MOUSSAOUI Dimitri
 PARMENTIER Michaël
 PRINCE Emilie
 RUANDOUR Nadia
 ROSSI Julie
 SAUVICNE Yohann
 SKANPRANI Lotfi
 ZACCHELLIA Elise
 ZACCHELLIA Edwige
 ZEGHDAOUI Nadia
 ZELLER Jérôme

Décès

Décès de Henriette Berthe DECAUDIN, veuve CHEVARIN, âgée de 64 ans
 du 9 Décembre 1980 à BELFORT

Décès de Lucie Suzanne LACOUR, veuve AMOUR, âgée de 87 ans
 du 15 Décembre 1980 à BELFORT

Décès de Josette MEYER, épouse ROULLION, âgée de 24 ans
 du 26 Décembre 1980 à OFFEMONT

Décès de Frédéric Claude ROY, âgé de 71 ans
 du 4 Janvier 1981 à BELFORT

Décès de Marcel Xavier HELL, âgé de 77 ans
 du 18 Janvier 1981 à BELFORT

Décès de Germaine Albertine MARTINEZ, veuve CARRETERO, âgée de 66 ans
 du 19 Janvier 1981 à BELFORT

Décès de Raymond Marcel HUMBLOT, âgé de 46 ans
 du 27 Janvier 1981 à OFFEMONT

Décès de Daniel Raymond Louis THIVIND, âgé de 40 ans
 du 31 Janvier 1981 à BELFORT

Décès de Saliha BEIDAOUI, âgée de 2 jours
 du 2 Février 1981 à BELFORT

Décès de Haman BEIDAOUI, âgé de 1 jour
 du 1 Février 1981 à BESANCON

Décès de Maria Julina CHOL, veuve KAELEBLEN, âgée de 77 ans
 du 12 Mars 1981 à BELFORT

Décès de Henri BRAUN, âgé de 74 ans
 du 19 Mars 1981 à BELFORT

Décès de Charles Jules Marie RAFFENNE, âgé de 79 ans
 du 4 Avril 1981 à BELFORT

Décès de Kerem GORBULAK, âgé de 45 ans
 du 13 Avril 1981 à BELFORT

Décès de Jacques Marie Eugène NOVELIN, âgé de 52 ans
 du 6 Mars 1981 à BELFORT

MENUISERIE EBENISTERIE

TOSOLINI Daniel

Agencement de cuisine sur mesures

TOUS STYLES - EXPOSITION

18 Rue de la Gare OFFEMONT

Tél : 21.34.36

Ets ROBINET & Cie

Tous combustibles solides
Liquides - Gazeux - Bois
et Charbons - Mazout ESSO
Propane - Butane

23 rue de Brasse
BELFORT

Tél : 21.48.74



NOUVEAU MAGASIN

13, rue Thiers à BELFORT

TEL : 28.99.06

L'ENFANT DO

SPÉCIALISTE
MOBILIER ENFANT
PUERICULTURE et JOUETS

Livraison Gratuite

CARTE DE FIDELITÉ AVEC REMISE IMMEDIATE



coiffure masculine

Jean - Pierre Greget

SAMEDI : Journée continue sur rendez-vous
de 7 H à 17 H.

64 avenue Jean Moulin - 90000 BELFORT
Téléphone : (84) 21.40.17

STUDIO PHOTO

8, rue de Turenne
(rue du C.E.S.)

VALDOIE

B BERTRAND DESANÇON

TELEPHONE (84) 28.44.95

MARIAGES (MAIRIE - EGLISE - DOMICILE)

PORTRAIT (STUDIO ou DOMICILE)

INDUSTRIE :
Tous vos travaux photo en 24 ou 48 heures
en laboratoire.

PLATRERIE - PEINTURE - VITRERIE

MANCINI GIRON

Bureau 24 Avenue Jean MOULIN BELFORT

Tél: 21.19.25

Mariages

Mariage de Rabah ZELLACUI,
et de Fatima BOUKEZZOUJA, du 12 Décembre 1980

Mariage de Carlos Alberto MATTIAS CHAVES
et de François Monique Jeanne LAURENCON, du 20 Décembre 1980

Mariage de Etienne Charles Albert TRONQUART,
et de Martine Marie Jeanne BOYE, du 27 Décembre 1980

Mariage de Georges BARBIERE,
et de Germaine Louise MULLER, du 14 Mars 1981

Mariage de Marcel Frédéric HUMBILOT
et de Christiane DARRIEUX, du 21 Mars 1981

Mariage de Eric Gérard Daniel PATTIN,
et de Geneviève Bernadette Marcelle BLANCHARD, du 28 Mars 1981

Mariage de Christian René Alphonse LACREUSE,
et de Chantal Monique Bernadette PLAISSES-COSTE, du 4 Avril 1981

Mariage de Gabriel Philippe BRALET,
et de Ghislaine Marie Blandine GRAVOZ, du 4 Avril 1981

Quêtes à Mariages

ZELLACUI-BOUKEZZOUJA	58,05 F	Ass. "Les Papillons Blancs"
MATTIAS-CHAVES-LAURENCON	173,70 F	Bureau d'Aide Sociale
TRONQUART-BOYE	225,10 F	Bureau d'Aide Sociale
BARBIERE-MULLER	66,80 F	Bureau d'Aide Sociale
HUMBILOT-DARRIEUX	268,00 F 100,00 F	Amicale du Personnel Communal Club des Anciens
PATTIN-BLANCHARD	139,20 F	Ass. "Les Papillons Blancs"
LACREUSE-PALISSES-COSTE	254,70 F	Club des Anciens
BRALET-GRAVOZ	215,10 F	Club des Anciens
Noces d'Or HONORE	234,00 F	Anciens Combattants

DOIS

Don anonyme (P.V.)	50,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don anonyme (P.V.)	50,00 F	Club des Anciens
Don anonyme (I.S.)	10,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Mme GABIE	20,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don anonyme	50,00 F	Club des Anciens
M. et Mme HAUMONT	50,00 F	Club des Anciens
Mme WILLIG Anna	50,00 F	Club des Anciens
M. et Mme DESDAMES	100,00 F	Club des Anciens
M. et Mme REMY	100,00 F	Club des Anciens
M. et Mme BROUQUE	20,00 F	Club des Anciens



CHAUFFAGE
SANITAIRE
COUVERTURE

Entreprise Ettwiller

90000 BELFORT - 11^{bis}, Rue de Saverne

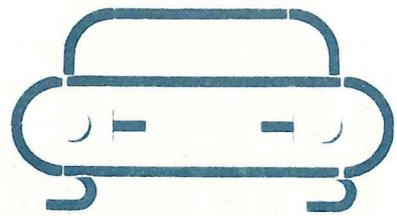
tél. 21.26.66

Daniel JARDON

CARROSSERIE
PEINTURE
AUTOMOBILE

20, rue Aristide-Briand
OFFEMONT 90000 BELFORT

Tel (84) 21 74 95



SI VOUS PASSEZ PAR WITTELSHEIM
Mme CUNCHON Gilbert se fera une joie
de vous accueillir

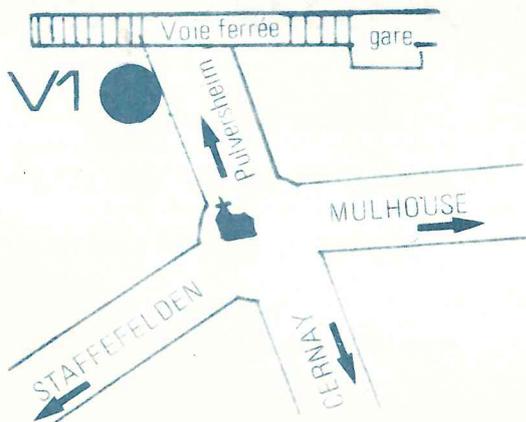
A LA DISCOTHEQUE

V1

ouvert Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
Tenue correcte exigée

RESERVATIONS (89) 55 15 22

175, rue d'ENSISHEIM - WITTELSHEIM (68)



TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS

TERRASSEMENTS

S.A. SCHENINI

76, Rue Aristide Briand - TEL : 21.17.31
90000 - OFFEMONT

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 OCTOBRE 1980

- ENSEIGNEMENT

Après avoir délibéré sur les charges écrasantes que constituent pour les Communes, et plus particulièrement celle d'Offemont, les dépenses imposées par l'Education Nationale, le Conseil Municipal, au moment où divers rapports, dont celui de la Cour des Comptes, dénoncent le délabrement de certains établissements scolaires, alors que les subventions accordées aux collectivités locales pour les constructions scolaires sont nettement insuffisantes et ne sont accordées par ailleurs que très exceptionnellement pour les travaux de gros entretien,

- note avec inquiétude que le Projet du Budget 1981, pour l'Education comporte une coupe sombre pour les subventions de l'Etat aux collectivités locales pour la construction et l'entretien des écoles maternelles, primaires et classes de perfectionnement. Ce poste passe en effet de 275 millions à 220 millions soit une diminution de 25%, plus du tiers en francs constants.
- demande que cette mesure soit revue au cours de la discussion budgétaire au Parlement, car nous ne pensons pas que l'Etat incite ainsi délibérément les collectivités locales à laisser dépérir le patrimoine que constituent les bâtiments scolaires.
- demande, en outre, qu'un système d'aide aux collectivités locales pour les grosses réparations soit prévu.
- demande également que l'Etat prenne immédiatement à sa charge le versement de l'indemnité de logement des instituteurs et le traitement des agents spécialisés des Ecoles Maternelles.

- PRIME UNIQUE EXCEPTIONNELLE

Le Maire expose au Conseil que le décret du 3 septembre 80 applicable aux agents communaux titulaires et stagiaires, a attribué une prime unique et exceptionnelle de 300 F. pour les agents dont le traitement brut est calculé par référence à un indice au plus égal à l'indice moyen majoré 252 et de 150 F. pour les agents dont le traitement est calculé par référence à un indice compris entre l'indice majoré 253 et l'indice majoré 302.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de faire bénéficier du versement de cette prime le personnel auxiliaire, étant entendu que cette prime sera réduite dans les mêmes proportions que le traitement lorsque l'agent exerce à temps incomplet.

- LIGNE ELECTRIQUE 20 KV OFFEMONT - GIROMAGNY

Le Maire informe le Conseil que le passage de la ligne électrique citée plus haut, nécessite l'exploitation de la forêt communale parcelles 4 et 5.

Après délibération, le Conseil Municipal demande :

- . que l'exploitation soit effectuée par E. D. F.
- . que les produits exploités soient vendus par les soins de l'Office National des Forêts.

- SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

. Comité de Soutien aux sinistrés d'El Asnam	2000 F.
. Amicale des Locataires ARSOT-GANGHOFFER	1000 F.
. Société de Tir de la Miotte	2000 F.
. Harmonie Municipale de Danjoutin	800F.
. Association Culturelle d'Offemont	1000 F.

- BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Budget Supplémentaire :

Recettes de Fonctionnement	176 720,31
Recettes d'Investissement	1 479 339,58
Total des Recettes	1 656 059,89
Dépenses de Fonctionnement	176 720,31
Dépenses d'Investissement	1 425 520,46
Total des Dépenses	1 602 240,77
Excédent global de clôture	53 819,72

- LIGNE MOYENNE TENSION 20 KV OFFEMONT - DENNEY

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une ligne électrique moyenne tension de 20 000 Volts doit traverser la forêt communale aux abords de l'Etang des Forges.

Monsieur le Chef de Centre de l' O. N. F. a établi le détail des indemnités dûes à la commune par E. D. F. pour ce passage.

. indemnité pour perte d'avenir des bois coupés, payable en une seule fois :	5 635 F.
. indemnité annuelle	
a) pour inconvénient de l'occupation du terrain	36,40 F.
b) pour perte de revenus de fonds	25,27 F.

Les indemnités annuelles, vu leur faible valeur, peuvent être capitalisées à l'infini au taux de 3% et s'élèveraient alors à 2 055 F. et payables en une seule fois.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte les indemnités ci-dessus et autorise le Maire à signer les Conventions à intervenir.

CREATION D'EMPLOI

OUVRIER PROFESSIONNEL 2ème CATEGORIE : Le maire expose au Conseil que par délibération du 1er mars 1974, il avait été créé un emploi d'ouvrier professionnel 2ème catégorie à temps complet.

L'agent qui occupe ce poste, ne travaille plus qu'à mi-temps pour des raisons médicales. En conséquence et compte tenu de la multiplicité des tâches à exécuter dans la commune, le Conseil Municipal décide la création d'un deuxième emploi d'ouvrier professionnel à temps complet.

- CONTRAT C. G. S. T. SAVE

Le Conseil après délibération, autorise le Maire à signer avec la Compagnie Gazière des Services et d'Entretien C. G. S. T. SAVE :

- . un contrat pour l'entretien et la maintenance des installations de chauffage et de la station de relevage des eaux du Groupe Scolaire Jean MACÉ.
- . un contrat pour l'entretien des appareils du groupe scolaire Jean MACÉ et de l'école du MARTINET.

SERRURERIE
FERMETURES DE BATIMENTS

n. casadéi



MENUISERIE ALUMINIUM
VOLETS ROULANTS
PORTES BASCULANTES
PORTES D'ENTREES

Devis gratuit sur demande

90150 PHAFFANS TÉL. 29.80.91

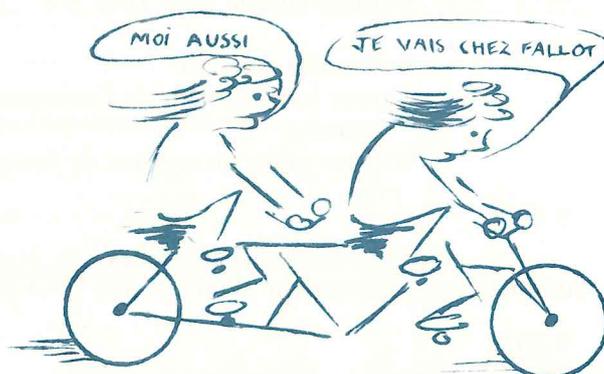
Ambulancier TAXI

J. KIRAZIAN

À votre service **JOUR
et
NUIT** *Toutes distances*

RUE DE L'ÉTANG
OFFEMONT - BELFORT

Tél: 21-17-18.



Marcel FALLOT

CYCLES - MOTOS

66, avenue Jean Moulin - BELFORT

Téléphone (84) 21.11.25

CONCESSIONNAIRE

MOTOCONFORT



Mobylette C A D Y

VENTILATION
ENTRETIEN

CHAUFFAGE
SANITAIRE

Tél : 21.34.72
16, rue des EYGRAS
90 - OFFEMONT

JACQUES HOSSELET

- OFFICE NATIONAL DES FORETS

Monsieur le Chef de Centre de l' O. N. F. de Belfort présente le programme des travaux qu'il serait utile d'entreprendre dans la forêt communale au cours de l'année 1981. Ces travaux porteraient sur 3 000 mètres linéaires pour un montant de 1 500 F.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, approuve ce programme à l'unanimité.

- TERRAINS MILITAIRES - SUBVENTION DE LA REGION

Le Maire donne connaissance au Conseil d'une lettre de Monsieur le Préfet de Région en date du 15 octobre 1980 par laquelle la subvention accordée par la Région pour la construction de réserves foncières pour acquisition de terrains militaires serait annulée à la date du 10 décembre 1980 si l'opération concernée n'avait pas reçu un commencement d'exécution.

Le Conseil Municipal, considérant que le retard apporté à la réalisation de cette opération est entièrement imputable à l'autorité militaire, demande la prorogation de cette subvention, la Commune n'ayant pas renoncé à son projet d'acquisition, autorisation signée par le Ministère de la Défense en date du 30 septembre 1976.

- DENOMINATION DES RUES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de dénommer ainsi qu'il suit les voies du Lotissement Communal de la Rue Charles de Gaulle :

- . voie située à l'est Allée des Noisetiers.
- . voie située à l'ouest Allée des Charmilles (de la rue de Gaulle à l'Etang des Forges).

- OPERATION H. V. S. ARSOT - CONVENTION SODEB

Le Maire expose au Conseil Municipal que le dossier Habitat et Vie Sociale, applicable à la Cité de l'Arso, ayant été approuvé, il convient de passer au plus tôt à la phase opérationnelle, pour tenir compte du fait que les subventions accordées ne sont pas susceptibles d'être révisées en fin des travaux.

Le Dossier H. V. S. comporte deux aspects :

- . l'un concerne le cadre bâti, dont la maîtrise d'ouvrage incombe tout naturellement à l'Office public départemental H. L. M.
- . l'autre concerne la réalisation des espaces extérieurs et d'équipement collectif qui est de la compétence de la Commune, agissant également en tant que Maître d'Ouvrage.

BAUMANN

entrepreneur

Travaux publics

Démolitions batiments

Concassage

Location de containers

Livraison de béton prêt

S.A.R.L. 18 rue Aristide Briand OFFEMONT- tél. (84
21.25.14 et 21.06.10

Le Maire expose également que :

- . la Commune, tout en étant disposée à faciliter le déroulement rapide de cette opération ne dispose cependant pas de moyens techniques et administratifs suffisants pour s'en charger elle-même.
- . que des contacts ont été pris avec la Société d'Équipement du Territoire de Belfort, qui a proposé à la Commune un projet de convention aux termes de laquelle cette société agirait en tant que Maître d'Ouvrage délégué.

En conséquence, le Conseil décide :

- . d'approuver le projet de convention présenté par la S. O. D. E. B. pour la réalisation des espaces extérieurs et des équipements collectifs du Quartier de l'Arsot.
- . d'habiliter le Maire à signer cette convention.

SEANCE DU 27 JANVIER 1981

- LIGNE 2 X 20 KV - OFFEMONT - DENNEY CONVENTION

Le Maire expose au Conseil que la ligne électrique 2 X 20 KV OFFEMONT - DENNEY, traversera la parcelle boisée «Sur le Pertu» . Cette parcelle n'est pas soumise au régime forestier.

Electricité de France propose une indemnité de 3 543,47 F.

Après délibération, le Conseil accepte cette indemnité et autorise le Maire à signer la Convention à intervenir avec E. D. F..

- SAPEURS - POMPIERS - VACATIONS

Le Conseil Municipal adopte les nouveaux taux des vacations horaires des Sapeurs Pompiers volontaires à compter du 1er janvier 1981 fixés par l'arrêté du 10 octobre 1980.

Les taux sont fixés ainsi :

. Officiers	30,50
. Sous - Officiers	24,50
. Caporaux	21,50
. Sapeurs	20,50

Ces taux sont majorés de 100% pour les interventions effectuées de minuit à sept heures et de 50% pour les dimanches et jours fériés.

Le taux maximum des vacations accordé à l'occasion des séances d'instruction est fixé à 75% du taux normal qu'elles soient effectuées en semaine, le dimanche ou un jour férié.

- TRANSFERTS DE CREDITS

Le Maire expose au Conseil que l'établissement du collecteur d'eaux pluviales Rue des Prés a nécessité la pose de tuyaux supplémentaires pour permettre le raccordement à la Rue de l'Etang. Les crédits prévus initialement se révèlent donc insuffisants.

Le Maire propose au Conseil de prélever une somme de 10 000 F., sur l'excédent de clôture du budget d'investissement, et de l'inscrire au compte 233.

Le Conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

- LOTISSEMENT DU BALLON - VENTE D'UNE PARCELLE

Le Maire rappelle au Conseil que par délibération en date du 4 juillet 1980, il a été autorisé à signer un compromis de vente avec la S. C. I. «Les Prés Fleury» à DOLE, pour la cession d'un lot d'une superficie de 38 a. située dans le lotissement du Ballon, lotissement à usage industriel, commercial et artisanal.

Le prix de l'are a été fixé à 9 800 F. hors taxes. La société précitée a obtenu le 20 novembre 1980, le permis de construire un magasin de vente.

Après délibération, le Maire est autorisé à signer l'acte de vente à intervenir.

- VENTE DE BOIS

Le Maire expose au Conseil que l'aménagement de l'espace vert situé à proximité des ruines romaines, dans le lotissement du Ballon, amènera la coupe de quelques stères de bois de chauffage.

Après délibération, le Conseil autorise le Maire à rechercher un acquéreur et fixe le prix du stère à 90 F.

- CLASSES DE MER

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une lettre de Monsieur le Principal du Collège de Valdoie, dans laquelle, celui-ci, sollicite une subvention pour la participation de deux élèves de la Commune d'Offemont à une classe de mer à Cassis.

Après délibération, le Conseil fixe la subvention accordée à 150 F. par élève.

Cette subvention sera versée au Foyer socio-éducatif du Collège de Valdoie.

- FUEL - MOTION

Le Conseil Municipal, réuni le 27 janvier 1981, vient de prendre connaissance de la nouvelle hausse du fuel domestique. Il considère que cette nouvelle mesure frappe durement les finances des collectivités locales déjà compromises par les hausses antérieures et fait peser une charge supplémentaire insupportable pour l'immense majorité des français.

Depuis un an, l'augmentation est de 48,6% et l'on constate que les explications fournies pour justifier les hausses sont loin de la réalité.

En effet, en moins d'un an, entre le 4 janvier et le 12 décembre 1980, le litre de fuel a augmenté de 27 centimes à la sortie de la raffinerie, alors qu'il est payé 53 centimes de plus, ce qui signifie que l'Etat et les Compagnies Pétrolières ont accru leurs taxes et profits de 26 centimes par litre, c'est-à-dire en réalité au moins autant que les pays producteurs, compte tenu des nouveaux bénéfices réalisés à l'occasion du raffinage.

Il est inadmissible que la dernière augmentation du fuel soit plus importante que celle de l'essence. Si le dollar monte, le prix des combustibles liquides augmente, s'il baisse, il ne diminue pas. Ces hausses entraînent la réalisation de bénéfices colossaux pour les Sociétés pétrolières qui vendent au nouveau prix un stock acheté à l'ancien.

Le Conseil Municipal constate qu'en réalité cette décision d'augmentation des prix à la consommation est un nouveau prélèvement fiscal opéré par le Gouvernement sur le budget des ménages et celui des collectivités.

Il demande avec insistance que l'ensemble des produits pétroliers destinés au chauffage et utilisés aussi bien par les collectivités locales, que par les Offices d' H. L. M. , que par les particuliers, soit détaxé. Il considère que cette mesure serait à la fois juste sur le plan économique et équitable sur le plan social.

SEANCE DU 27 FEVRIER 1981

- MODIFICATION D'EMPLOI

Le Maire expose au Conseil qu'une des employées de Mairie, agent de bureau dactylographe, vient de subir avec succès un examen lui permettant l'accès au grade de commis. Il conviendrait donc de transformer un emploi d'agent de bureau dactylographe en un emploi de commis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

- H. V. S. ARSOT PREFINANCEMENT

Le Maire expose au Conseil que le projet de convention qui doit être passée avec la S. O. D. E. B., pour la réalisation des espaces extérieurs et des équipements collectifs du Quartier de l'Arsot dans le cadre de l'opération H. V. S. ne prévoit pas de clause de préfinancement des dépenses par la Société.

Afin de faciliter le déroulement de l'opération, le Conseil, après avoir délibéré, autorise le Maire à insérer cette clause dans la convention précitée, clause jointe à la présente délibération.

Cette clause ne doit pas entraîner de charges financières nouvelles pour la Commune. Les intérêts dus au titre des avances faites par la S. O. D. E. B. seront prélevés sur les subventions, seules recettes assurant le financement de l'opération H. V. S..

Afin de faciliter le déroulement de l'opération, la Commune pourra demander à la Société si ses disponibilités le lui permettent d'assurer le préfinancement d'une partie des dépenses.

Toutefois, il est expressément convenu que le préfinancement par la Société sera subordonné à l'inscription par la Commune, à son budget, de crédits nécessaires au paiement des dépenses de l'opération et aux charges financières consécutives au préfinancement. Le préfinancement se fera dans la limite d'un plafond de 2 000 000 F. sous forme d'avance qui pourra être renouvelée dès lors qu'elle aura été remboursé par la Commune dans un délai maximal de 12 mois à compter du décaissement en cause.

Ce préfinancement par la Société portera intérêt au taux duquel elle se sera procuré le moyen de préfinancement auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. A titre indicatif, ce taux est actuellement de 10,75%.

Ces intérêts seront comptabilisés trimestriellement.

CONVENTION SOCOTEC

Le Maire expose au Conseil que la Commission de Sécurité lors de sa dernière visite au Groupe Scolaire du Martinet a demandé que l'installation électrique soit vérifiée. Après en avoir délibéré, le Conseil autorise le Maire à passer pour cette opération, une convention avec SOCOTEC dont l'agence belfortaine se situe 12, rue de Chateaudun à Belfort.

SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder pour 1981. les subventions suivantes :

. Foyer Socio-Educatif de Valdoie pour participation au Centre de Vacances	5 000 F.
. Bureau d'Aide Sociale d'Offemont	5 000 F.
. Amicale du Personnel Communal	6 000 F.

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal nomme Monsieur Edouard PREVOT, 55, rue A. Briand, Délégué du Conseil pour la révision des listes électorales aux Chambres d'Agriculture.

SEANCE DU 17 AVRIL 1981

ELIMINATION DES DECHETS DES MENAGES

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un projet d'arrêté préfectoral relatif à l'élimination des déchets des ménages en date du 29 août 1980.

Après délibération, le Conseil déclare :

- . ne pas avoir de remarques particulières à présenter au sujet de ce projet d'arrêté.
- . qu'il n'existe pas de décharge brute communale.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par arrêté préfectoral du 25 juin 1974, un Plan d'Occupation des Sols a été prescrit sur le territoire de la Commune d'Offemont et que le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises.

Le dossier résultant d'un travail réalisé en commun par les élus locaux, les membres associés et les services de l'Etat peut actuellement être soumis à la délibération du Conseil Municipal.

Le Conseil, après avoir pris connaissance de ce projet et en avoir délibéré, approuve le projet de P. O. S. qui lui est présenté sous réserve que certaines modifications mineures soient apportées.

LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC

TOUS LES JOURS SAUF SAMEDI, DIMANCHE et JOURS FERIES

De 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h

pharmacie d'offemont

MELLE MOREL

7 Rue Aristide BRIAND·OFFEMONT

tél: 21.07.30

fermeture annuelle

DU 29 JUIN au 27 JUILLET

pharmacie douzery

18 Rue Aristide BRIAND·OFFEMONT

tél: 21.08.54

fermeture annuelle

DU 9 AOUT au 25 AOUT

Informations

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Résultats du premier tour

A titre indicatif, après le pourcentage des voix obtenues par chaque candidat dans notre commune seront indiqués ceux enregistrés au niveau du département et du pays.

- A Offemont :

Inscrits	1825	
Votants	1521	soit 83%
Nuls	39	
Exprimés	1482	

Ont obtenus :

Arlette Laguiller	53	3,57%	3,13%	2,30%
Marie-France Garaud	10	0,67%	1,33%	1,33%
Michel Crépeau	20	1,34%	2,00%	2,21%
Huguette Bouchardeau	28	1,88%	1,37%	1,10%
Brice Lalonde	58	3,91%	4,03%	3,87%
François Mitterrand	577	38,93%	33,40%	25,84%
Valéry Giscard d'Estaing	291	19,63%	24,81%	28,31%
Georges Marchais	229	15,45%	11,87%	15,35%
Michel Debré	23	1,55%	1,67%	1,66%
Jacques Chirac	193	13,02%	16,33%	17,99%

Résultats du second tour

- A Offemont :

Inscrits	1825	
Votants	1602	soit 87,88%
Exprimés	1561	
Nuls	41	

Ont obtenus :

Valéry Giscard d'Estaing	526	32,83%
François Mitterrand	1035	64,61%

Par comparaison, voici les résultats enregistrés à l'échelon national :

Inscrits	36 392 678	
Votants	31 249 753	85,86%
Exprimés	30 362 385	

Ont obtenus :

Valéry Giscard d'Estaing	14 647 787	48,24%
François Mitterrand	15 714 598	51,75%

RECENSEMENT MILITAIRE

Afin d'accomplir les formalités de recensement militaire, les jeunes gens sont priés de se présenter en Mairie muni du livret de famille des parents.

- En juillet pour les jeunes nés en juillet - août - septembre 1963
- En octobre pour les jeunes nés en octobre - novembre - décembre 1963

INFORMATIONS DIVERSES

L'arrêté préfectoral du 17 avril 1981 déclare d'utilité publique le projet de déviation du C. D. 13 (Rue des Commandos) et d'acquisition des terrains entre l'actuel et le futur chemin départemental.

Cette opération s'effectue dans le cadre de l'opération H. V. S. dans le quartier de l'Arsot.

Rappelons que la parcelle ainsi acquise sera le terrain d'assiette d'équipements collectifs : salle polyvalente, terrain de sports.

L'arrêté préfectoral du 18 mai 1981 définit pour 1981 comme programme d'intérêt général les travaux d'amélioration de l'habitat entrepris dans l'ensemble des communes du département en faveur des personnes handicapées physiques et des travailleurs manuels appelés à travailler la nuit.

Le taux de la prime à l'amélioration de l'habitat est fixé à 25% du montant des travaux susceptibles d'être pris en compte, dans la limite de 17 500 F. par logement.

Renseignements à la Direction Départementale de l'Équipement - Cité Administrative.

AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

Depuis son concours de belote du 22 novembre dernier, l'Amicale a tenu son Assemblée Générale le 30 janvier 1981.

Après un tour d'horizon brossé par le président, décision a été prise d'augmenter les cotisations annuelles de ses membres, afin de pallier aux dépenses de fonctionnement et en vue de venir en aide aux affiliés de l'Amicale qui pourraient avoir des difficultés sur le plan social, ce qui est la principale cause d'être de l'Amicale.

Une prochaine réunion décidera de ou des manifestations que nous pourrions organiser au cours de l'hiver prochain.

Nous remercions bien sincèrement les personnes qui, lors des collectes effectuées en Mairie à l'occasion d'évènements heureux ou malheureux (hélas !), nous ont fait remettre leur obole. Nous n'oublions pas non plus, ceux qui nous ont fait don de leur vieille ferraille afin d'aider notre Amicale. A tous un grand merci.

Le Président.

P. O. S.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le projet de Plan d'Occupation des Sols (P. O. S.) a été adopté par le Conseil Municipal dans sa séance du 17 avril 1981.

Ce projet sera soumis à l'enquête publique dans les mois qui viennent. Chacun pourra y faire valoir ses observations.

DEUX NOUVEAUX VEHICULES DANS LA COMMUNE

La Commune a fait récemment acquisition de deux nouveaux véhicules :

- Une moto-pompe remorquable : cet investissement abaissera très nettement la redevance annuelle pour service d'incendie réglée au département (en 1981 : 38 249 F.)
L'engin sera rapidement amorti.
- Un camion de 3,5 t dont se serviront les ouvriers communaux.



RHIN & RHONE

Siège et Direction Régionale : 14 Quai Kléber - STRASBOURG - TEL : (88) 32.48.66

*VOTRE FOURNISSEUR DE COMBUSTIBLES VOUS AIDE A ECONOMISER L'ENERGIE
ET VOUS OFFRE SON SERVICE ENTRETIEN DE CHAUFFAGE-REGULATION
« NAPHTHERM »*

Lubrifiants - Produits anti-pollution - Produits horticoles

Dépositaire de ROCKWOOL - ISOLATION



35 rue La Fontaine - BELFORT

Tél : (84)28.21.02 28.21.95

COUVERTURE ETANCHEITE ZINGUERIE

HOUZE S.A.

43, rue des Maquisards - OFFEMONT - Tél : (84) 21.14.26

BUDGET

Le 17 Février, le Conseil a adopté, à l'unanimité le budget prévisionnel 1981. Les dépenses courantes de la Commune sont prévues dans la partie du Budget dite section de fonctionnement.

Pour 1981, les recettes et les dépenses de cette section s'élèvent à la somme de 2 566 757 Fr contre 2 133 060 Fr en 1980, soit une augmentation de 20,30 % d'une année à l'autre.

Sont en augmentation par rapport à 1980 :

les frais de personnel de 23,64 %, pourcentage élevé en raison de la création d'un poste d'ouvrier d'entretien venant s'ajouter aux augmentations de salaires prévisibles.

Les travaux et services extérieurs de 43 % dûs à une prévision importante pour la réfection des rues endommagées par l'hiver.

Le prélèvement pour dépenses d'investissement de 183,33 % destiné à financer les travaux neufs (110 500 au lieu de 39 000 :

Les autres postes du Budget ne sont que très légèrement augmentés globalement bien que le chauffage subisse une forte hausse, ceci afin de limiter au minimum l'effort à consentir par chacun.

La plus grosse charge du Budget concerne la vie des écoles. En comptant les salaires des agents spécialisés des écoles maternelles, du personnel d'entretien des classes, des concierges, des charges sociales afférentes à ces salaires, des fournitures scolaires, de l'éclairage et du chauffage, on obtient une prévision de dépenses de 1 050 000 Fr. soit 40,91 % des dépenses totales de 1981.

Si l'on y ajoute les remboursements d'emprunts contractés pour la construction des groupes scolaires et l'entretien, la dépense 1981 se chiffre à 1 390 000 Fr.

Les recettes diverses sont toujours minimales puisqu'elles ne représentent que 3,28 % des recettes totales avec 84 189 Fr. La dotation globale forfaitaire rapporte 1 528 253 Fr. (59,54 % des recettes) et les impôts locaux perçus par la commune s'élèvent à 954 284 Fr. (37,18 % des recettes).

En 1981, innovation des législateurs, le taux des différents impôts locaux devait être fixé par le Conseil Municipal. C'est ainsi que le foncier bâti (maison) supporte une charge de 6,36 % calculée sur les bases d'imposition (revenu cadastral) et donne une recette de 92 728,80 Fr. Le foncier non bâti (terrains) supporte 17,25 % des bases procurant une recette de 11 109 Fr. La taxe d'habitation avec 6,75 % d'imposition du revenu matriciel contribue pour 453 937,50 Fr aux recettes. La taxe professionnelle avec un taux de 6,10 % rapporte 242 241 Fr.

La section d'investissement s'élève à 4 056 366,17 Fr en dépenses et en recettes avec un excédent de clôture de..... 330 Fr.

Les remboursements de capital d'emprunt sont de 258 160,17 Fr.

Les dépenses d'investissement prévues sont :

- 20 000 Fr. pour l'achat de terrains nécessaires aux alignements de rues.
- 60 000 Fr. pour l'achat d'une motopompe pour le Centre de Secours des Sapeurs-piers.
- 150 000 Fr pour une première tranche de réfection des fenêtres de l'école du Centre.
- 100 000 Fr. Pour le démarrage des travaux de la Maternelle du Centre.
- 100 000 Fr. pour la réfection des rues s'ajoutant aux crédits prévus en section de fonctionnement. Cette somme globale de 230 000 Fr. a tout juste suffi à refaire les rues (et encore pas toutes !) courant mai.
- 90 000 Fr. pour l'acquisition d'un camion nécessaire au personnel d'entretien, l'estafette étant à bout de souffle.
- 70 000 Fr. pour la 1ère tranche de construction d'un garage destiné à abriter les véhicules et matériels communaux.
- 100 000 Fr pour régler différentes factures de travaux d'électrification effectués par EDF (modification de commandes d'éclairage, alimentation électrique du Lotissement du Ballon.
- 2 183 206 Fr pour le financement de l'opération HVS à l'arsot (construction de la protection maternelle et infantile, de la place du marché etc....)

Les recettes sont assurées :

par des subventions : 2 183 206 pour l'opération HVS - 15 000 pour l'achat de la motopompe.

125 000 pour la construction de la Maternelle.

36 000 pour la réfection des fenêtres.

par des emprunts :

130 000 pour la réfection des fenêtres.

- 875 000 pour la construction de la Maternelle ;

et par la récupération de la TVA (113 170,720), la vente de terrains (337 200), le prélèvement sur recettes ordinaires (110 500) et la taxe locale d'équipement (41 000)

Comme il est possible de le constater à la lecture des chiffres énoncés, la commune consacre le plus clair de ses ressources au financement de la vie quotidienne, les travaux neufs n'étant réalisés surtout qu'en fonction de leur urgence.

Jusqu'à cette année, les recettes provenant de la vente des parcelles de terrains communaux (lotissements) ont permis d'alléger les charges de ces travaux neufs.

Comme tout à une fin, à partir des exercices prochains, il ne sera plus possible de compter sur de telles rentrées et les réalisations ne pourront se faire que par des emprunts assortis obligatoirement d'un auto financement pris sur les recettes ordinaires.

Il reste à attendre les nouvelles mesures à intervenir en faveur des communes pour soulager leurs charges et permettre un meilleur financement des travaux neufs, améliorant et étendant ainsi le patrimoine commun.

Michel HONORÉ

PEINTURE – PAPIERS PEINTS		REVÊTEMENTS MURAUX – VITRERIE
CUNCCHON & Co		
RAVALEMENT de FAÇADES		106, rue Aristide Briand 90000 OFFEMONT Tél. 21.17.86

électricité générale	Roger WILLIG
CHAUFFAGE ELECTRIQUE	Tél : 21.24.11 OFFEMONT

La vie des écoles

Comme le veut la tradition, sa majesté CARNAVAL a été dignement fêté dans les différentes classes maternelles de la Commune.



Les bambins de l'école du Centre posent pour la photo souvenir.

LE SPORT A L'ECOLE



Pendant que les filles du Centre se comportaient très honorablement en hand-ball, les garçons accédaient à la finale de foot-ball à 5 où ils s'inclinèrent, après un match de toute beauté contre leurs homologues de l'école de l'Avenue d'Altkirch.

L'équipe de hand-ball d'Offemont Centre avant une séance d'entraînement à l'heure où l'équipe était décimée par la grippe.

- Debout, de gauche à droite Rachel PRIESTLEY, Brigitte THIVIND, Sandrine GERARD.

- Accroupies de gauche à droite Nora ZELLAGUI, Jamila ZELLAGUI

Manquent sur la photo Annabelle DESBOIS, Martine WOLFELSPERGER, Christelle CHEVRIER.

En foot-ball à 5, en plein air cette fois, l'école Jean MACÉ se taille la part du lion. En effet, elle a engagé pas moins de six équipes dans un championnat regroupant les écoles du nord du département. Le championnat n'en est qu'à sa phase éliminatoire, mais déjà, les adversaires peuvent en témoigner, il faudra être très fort pour inquiéter l'équipe 1 de Jean MACÉ.

Souhaitons donc bonne chance à notre école pour la suite de la compétition.

Le troisième trimestre est aussi l'initiation à des sports plus individuels : Cross, lancer de balle, saut en hauteur, vitesse, relais...

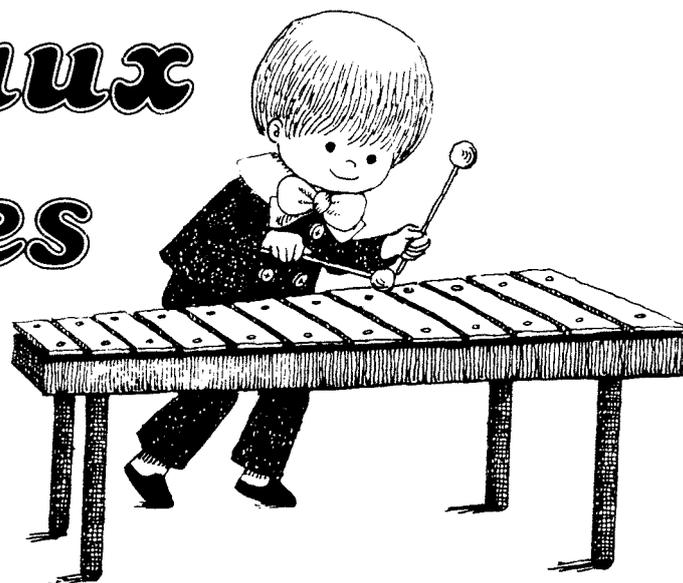
Le 29 mars, les élèves offemontois participaient au Cross départemental qui se déroulait aux perches. Les résultats y furent particulièrement brillants. Les garçons et les filles du Centre étaient champions départementaux dans leurs catégories. Monsieur NOROT, conseiller Pédagogique, vint à l'école remettre aux deux capitaines les fanions consacrant les équipes victorieuses. Enfin, le 13 mai, les écoles de Jean MACÉ et du centre disputaient un cross regroupant les écoles du nord du département. Cela se passait à Rougegoutte, Jean MACÉ se classa 2ème par équipes et le Centre 4ème. Ce fut une journée superbe ponctuée par un goûter fort copieux offert par la Commune de Rougegoutte.



Le moral est au beau fixe avant la course. Ecole Jean MACÉ

Cross à Rougegoutte

La parole aux très Jeunes



Le Changement étant de mise actuellement, les enfants des Cours Moyens ont « planché » sur un sujet qui les touche directement.

Les enseignants de ces classes leur avaient proposé le thème suivant :

«Comment concevez-vous l'école ? Quels changements souhaiteriez-vous ? (programme, cadre scolaire, temps de classe, aménagement des locaux et annexes...).»

Voici quelques travaux ou extraits de travaux intéressants à plus d'un titre à l'heure où l'on lit partout que l'école est en crise et où les réformes se succèdent.

Je voudrais que tout le matériel scolaire soit absolument gratuit. Je voudrais faire davantage de sport et de géographie. J'aimerais que l'on fasse 4 voyages dans l'année. Je voudrais apprendre de la musique de toutes sortes. Il faudrait également supprimer toutes les compositions. Le samedi devrait être consacré au passage de diapositives. Un goûter organisé devrait avoir lieu tous les après-midis et il faudrait sortir à 16 h 15 au lieu de 16 h 30. Je voudrais aussi une école pour les filles et une pour les garçons, une salle spécialement aménagée pour le travail manuel, une salle de bricolage. On pourrait confectionner un petit musée. Tous les ans, il faudrait faire une course cycliste. Il faudrait également faire une quête dans tout le village, avec l'argent obtenu, on s'achèterait des balances, des tobogans et des jeux de toutes sortes. Toutes les veilles de vacances, il faudrait faire des kermesses avec une tombola et des tas de gros lots et, enfin, il faudrait un centre aéré qui dure toutes les vacances.

(Cyrille POPADIAK)

L'école, je voudrais que cela change. Par exemple, il faudrait que la cour au lieu d'être nue, soit utilisée par des jeux peints sur le macadam (marelles...). Dans les grandes classes du Cours Moyen, on pourrait apprendre une langue étrangère, allemand ou anglais, cela faciliterait le travail pour l'entrée en 6ème. J'aimerais que dans certaines salles, il y ait des cours de toutes sortes (couture, travail manuel...). J'aimerais aussi que l'on ait plusieurs maîtres et maîtresses, cela nous changerait un peu, de toute façon, cela reviendrait au même.

(Laura SIEGLER)

J'aimerais que l'on puisse prendre des jours de congé, par exemple, travailler le mercredi après-midi et ne pas travailler le vendredi après-midi ou le mercredi matin remplacerait le samedi matin. J'aimerais que les récréations soient plus longues quand il fait beau. Il faudrait qu'une partie de la cour en macadam soit transformée en pelouse pour pouvoir faire des sports comme le football, le basket ou le tennis.

Je changerais les WC puis, pendant les vacances je reconstruirais l'école car les murs sont en mauvais état.

Il faudrait interdire l'accès de l'école aux chiens non vaccinés.

Il faudrait des arbres dans les cours de récréations.

L'hiver, les préaux devraient être chauffés.

A l'école, on pourrait faire un peu d'équitation.

Il faudrait des armoires personnels pour ranger nos habits.

Il faudrait absolument une cantine pour le midi et un service de car pour nous emmener et nous ramener.

Il faudrait des tableaux nouveaux et des craies qui ne s'usent jamais.

Les punitions devraient être supprimées.

Il n'y a pas besoin de maîtres et de maîtresses dans la cour de récréation.

Il devrait y avoir une cantine et des dortoirs à l'école, ainsi nous ne rentrerions à la maison que le samedi et le dimanche.

La cantine devrait être obligatoire et les parents pourraient y venir aussi.

On devrait pouvoir emporter nos petits frères et nos petites sœurs qui ne sont pas encore à la maternelle et les déposer dans une salle de jeux où nous pourrions aller les récupérer après l'école.

Il nous faudrait, non plus des chaises mais des fauteuils confortables.

Il est inutile d'emporter nos sacs à la maison le soir.

J'aimerais une classe remplie de pots de fleurs et d'animaux domestiques.

Il faudrait la télévision en classe.

Il faudrait des lits pour ceux qui se trouvent fatigués.

Je voudrais que tout le monde soit heureux à l'école.

Il faudrait des baby-foot et des flippers dans la cour de récréation.

J'aimerais que chaque élève soit isolé dans une petite cabine en verre, on ouvrirait un guichet pour écouter les leçons et on s'isolerait pour le travail écrit.

Il faudrait beaucoup plus de cinéma.

J'aimerais que les notes soient sur 20, ainsi il serait plus facile d'avoir de bonnes notes.

On devrait tous s'aider à l'école.

Il faudrait des tables de ping-pong dans la cour.

L'école est formidable, on apprend des choses intéressantes comme le passé antérieur et les fractions équivalentes.

Je voudrais que les maîtres et les maîtresses ne soient pas sévères, s'ils le sont on devrait les mettre à la porte.

La géographie devrait être supprimée, en effet cela ne sert à rien à un pâtissier par exemple qui est toujours dans sa boutique. S'il part en vacances, il lui suffit d'acheter une carte routière.

Il faudrait environ deux maîtres et deux maîtresses par classe.

L'école devrait nous apprendre à jouer au bowling.

Les leçons du soir sont inutiles.

J'aimerais avoir un emploi du temps bien précis.

Matin, français et calcul. Midi, pique nique sous des parasols puis sieste. Après-midi travail manuel visites chez un artisan ou promenade puis sans surveillance, les grands pourraient choisir entre cuisine, danses modernes ou classiques.....

On devrait changer les tableaux tous les mois et les éponges toutes les semaines.

Il faudrait un garage à vélos.

Il faudrait une boulangerie ambulante qui apporte à la récréation des petits pains et des croissants.

On n'étudie pas assez l'univers.

Il faudrait qu'en sortant de l'école, on puisse travailler tout de suite comme dans le temps.

travaux

Travaux réalisés au cours du dernier semestre :

Réfection des rues :

- . Rue des Cerisiers
- . Rue de l'Etang
- . Rue de la Gare
- . Rue du Chêne
- . Rue du Clair Bois
- . Rue du Ballon
- . Rue de Gaulle (partie Est)
- . Rue des Soiras (partie Sud)

Pose de bordures de trottoirs entre la Rue des Cerisiers et la Rue des Maquisards.

Aménagement des abords des ruines Romaines, rue Aristide Briand

Etablissement d'une canalisation gaz pour alimentation de la chaufferie à l'école du Martinet

Travaux d'élagage Rue Sous la Miotte

Réfection du Pont de la Rue Welsch.

Le Lotissement Communal Rue de Gaulle :

AVANT (photo prise en 1978)



APRES (photo prise en 1981)



STATION SERVICE

TOTAL

m. Jean TERREAU
75 avenue J. MOULIN
BELFORT tél. 21.35.42

VIDANGE - GRAISSAGE
REGLAGE POLLUTION

" TOUS COMBUSTIBLES "

MAZOUT ELF FRANCE

ELF GAZ-HOUILLES et BOIS SCIERIE

JACQUOT MICHAUT

88 avenue Jean Jaurès

BELFORT tél: **21.55.26**

GARAGE CARROSSERIE

SOCIÉTÉ

AUTOMOBILE

BELFORTAINE

GILBERT PEROZ

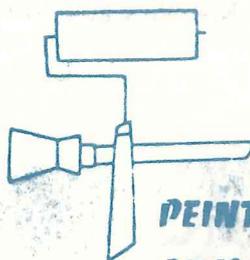
6 RUE DE VALENCIENNES

90000 BELFORT

TÉL 28.09.10

CONCESSIONNAIRE
HONDA et LADA

Achats et Ventes tous Véhicules



PEINTURE

REVÊTEMENT DE SOL

RAVALEMENT DE FAÇADES

**Jean
FAUCOGNEY**

4, rue Paul Cézanne

OFFEMONT - 90300 VALDOIE

Téléphone : (84)22.26.82

"CHRISTINE Nouveautés"

Mercerie Spécialisée - Bonneterie
Layette Cadeaux

Lingerie Dames et Enfants

Travaux Dames

118, Avenue Jean-Jaurès

90 - BELFORT

tél. 21.01.86

jipépé
Jean Pierre FOHL

STUDIO~PHOTO

portraits mariages

PHOTOS INDUSTRIELLES

136, Avenue Jean Jaurès-BELFORT

téléphone : 21.36.76

LES PIROUETTES DE MAITRE EOLE

Dehors la tempête fait rage. Eole qui jusqu'ici s'était montré bon diable, semble tout à coup gagné par la colère et au zéphyr taquin et espiègle, succèdent des rafales violentes et surnoises.

S'acoquinant à la pluie qui semblait attendre la saute d'humeur de son capricieux compère pour tomber plus drue, il fait courber le dos aux pauvres hères qui cheminent encore dans la rue devenue presque déserte.

Déchaîné, ce méchant bougre gronde maintenant comme un soufflet de forge et s'évertue à découvrir les toits et briser les cheminées. Et ce gueux, joignant à la rage, la perversité, ne pousse-t-il pas l'impudence au point de soulever les jupes des jolies passantes qui, sans méfiance, s'étaient risquées dehors. Dans sa colère vengeresse, perdant tout respect, avec le sans-gêne d'un charretier, par les fentes se faufilant, il entre dans le temple, pénètre dans la nef et en despote qu'il est, incommode les dévots.

Episodiquement, couvrant le fracas de la bourrasque, retentit un ricanement goguenard. Sans doute est-ce Zeus qui, là-haut dans l'Olympe, manifeste bruyamment la joie que lui procure son laquais à tourmenter ainsi le pauvre monde.

Mais déjà, lassé certainement, Eole s'apaise et en personne versatile, se ligue avec RA et chasse maintenant les nuages qui, tels des vautours, planent encore dans le ciel blafard. A sa nouvelle tâche, se complaisant, il n'a de cesse dans son action que lorsque le firmament, de toute souillure se trouve dégagé.

Et l'on pourrait dire -paraphrasant Hugo- chaque souffle en fuyant d'un nuage s'empare l'un saisit Cirrus, l'autre Stratus.

J. TELESSOH

RESTAURANT ITALIEN

«le Conti»

71, RUE ARISTIDE BRIAND



90000 - OFFEMONT

Tél : 21.00.95

NORA...^{ooo}

PROMOTIONS

AU RAYON BOUCHERIE CHARCUTERIE DU 1/7 au 15/7/81

SAUCISSE DE MONTBELIARD	33,80	24,20 F le kg
CERVELAS	26,80	19,80 F le kg
TERRINE DE BRETAGNE	21,70	17,80 F le kg
ROTI DE PORC	31,80	23,80 F le kg
COTES DE PORC	24,30	23,80 F le kg
COTES DE VEAU	39,95	34,80 F le kg
ROTI DE VEAU (roulé)	38,80	33,80 F le kg
ROTI DE BOEUF	38,80	33,80 F le kg
BEEFSTEAK (tranche)	40,80	34,80 F le kg
SAUCISSES à GRILLER	20,80	17,80 F le kg

ET BIEN D'AUTRES PROMOTIONS, AU RAYON CREMERIE EN PARTICULIER



NORA

OFFEMONT- CENTRE COMMERCIAL GANGHOFFER - TEL : 21.15.51

Les sociétés communiquent

CENTRE SOCIO-CULTUREL DU MARTINET

Voici quelques activités proposées par le Centre Socio-Culturel du Martinet au cours des mois à venir :

1 - Dans la semaine du 8 au 13 juin - avant la parution de O. R. numéro 21 -

- | | |
|------------------------------|--|
| Exposition | . Vannerie |
| | . Poterie |
| | . Atelier d'enfants |
| | . Photos |
| . Tournoi de Tennis de Table | |
| . Cinéma de quartier | . Films étrangers |
| | . Rencontre autour d'un buffet (Pâtisseries arabes...) |

2 - En août, du 17 août au 5 septembre

Organisation d'un Centre Aéré comme l'année précédente :

du lundi au vendredi de	9 h - 11h30
	14 h - 17h
avec goûter à	16 h

Les inscriptions sont à prendre

- . au Point 9
- . au Centre Culturel du Martinet. Tous les après-midis à partir du 20 mai

Les Bons Vacances utilisés au Centre Aéré de Valdoie sont valables pour le Centre Aéré du Martinet en août.

Pour les inscriptions, les parents doivent se munir du numéro d'allocataire.

Le montant du séjour : 60 F. pour un enfant
30 F. pour les autres enfants de la même famille.

Age des enfants : de 6 à 13 ans.

Le blocage des augmentations des taxes, charges, eau chaude et chauffage

Le Conseil d'Administration de l'Office H. L. M. a décidé d'augmenter les loyers de 10% à partir de février 81 et de 5% en juillet. Il a également décidé de majorer de façon très importante toutes les charges, taxes, eau chaude et chauffage qui, à l'heure actuelle dépassent bien souvent le prix du loyer de base. Cette décision a été prise par tout le Conseil d'Administration malgré l'opposition des deux élus des locataires. Il a délibérément choisi de mettre en déséquilibre le budget familial des locataires. Plutôt que celui de l'Office et de demander au gouvernement les subventions nécessaires.

Déjà un certain nombre de locataires avaient des difficultés pour payer leur quittance, maintenant ils ne peuvent plus, c'est pourquoi ils ont décidé de bloquer toutes les augmentations des charges dès février.

C'est avec l'aide de l'Amicale C. N. L. des locataires qu'ils ont décidé de mener cette action jusqu'à satisfaction de toutes leurs revendications et principalement :

- la diminution ou la suppression de la T. V. A. sur les produits énergétiques servant au chauffage (seul moyen de supprimer les augmentations de chauffage).
- suppression de la loi portant réforme du logement.
- réhabilitation de tous les logements construits depuis 15 ou 20 ans sans conventionnement (isolation thermique et phonique).
- rétablissement de l'aide à la pierre pour permettre un programme de construction conforme aux normes actuelles et répondant aux demandes en cours et futures.
- ils entendent, en accord avec le C. A. de l'Office H. L. M., assurer une bonne gestion et de cette façon mettre en échec les tentatives de démantèlement et privatisation de l'institution H. L. M. conquête de la Classe Ouvrière.
- ils affirment que tous les travailleurs de France doivent bénéficier d'un logement social de qualité à un prix abordable.

L'Amicale C. N. L. engage tous les locataires à rejoindre tous ceux qui ont compris que le blocage était nécessaire pour démontrer qu'ils ne peuvent plus payer.

Il faut que le Gouvernement en place comprenne qu'une autre politique du logement est nécessaire. Que ceux qui produisent les richesses doivent en bénéficier.

Que ceux qui sont licenciés, au chômage, au chômage technique, à la recherche d'un emploi soient assurés de ne pas être menacés de saisies ou d'expulsion. Avec l'Amicale C.N.L. des Locataires participez au blocage des augmentations. Dans tous les quartiers, des permanences fonctionnent pour vous informer et vous aider.

Actualité Offemontoise

LE CLUB DES ANCIENS - GOUTER AU «CONTI»

Les années précédentes, Monsieur et Madame MURA conviaient les personnes du 3ème Age de la Commune à un goûter fort sympathique au Centre Culturel.

Cette année encore, ce geste très apprécié a été reconduit, mais le lieu a changé. Monsieur et Madame MURA recevaient leurs 72 invités dans leur salle de restaurant du «CONTI».

Tartes, kugelhofs, petits fours, biscuits se succédèrent sur les tables et nos Anciens se régallèrent en échangeant de bonnes histoires. A 17 h 30, il fut difficile de se séparer car tout le monde se trouvait bien, mais d'autres occasions se présenteront bientôt !

En attendant, Merci Monsieur et Madame MURA !



NOCES D'OR DES EPOUX HONORE

Le 2 mai 1931, en Mairie d'Offemont, Monsieur Georges HONORE prenait pour épouse Mademoiselle Yvonne KIMMERLIN. 50 ans après, Monsieur TRITTER, avec un plaisir non dissimulé les recevait à son tour en Mairie pour la célébration de leurs Noces d'Or.

Il retraça les grandes étapes de la vie du couple.

Madame HONORE est née à Belfort en 1910. A 13 ans elle entrait à la S.A.C.M. (Alsthom) à l'atelier d'imprimerie où elle apprit le métier et s'y perfectionna jusqu'à la date de son mariage. Ensuite, elle entra à la «Frontière» imprimerie belfortaine en tant que margeuse jusqu'en 1968.

Monsieur HONORE est né en 1906 à Paris. Après de solides études, il entre à 14 ans à l'école d'Alembert pour y apprendre le métier de conducteur typographe, métier qu'il exercera de 16 à 18 ans. En 1924, il quitte la capitale pour notre région. Il travaillera aux Ets Gerber puis Heberlin, puis il travailla à l'imprimerie Koël, ensuite à l'imprimerie Verdier où il termina sa carrière de Typographe. Vie bien pleine si l'on ajoute 5 longues années de prisonnier de guerre et les 25 années passées au service de ses concitoyens en tant que conseiller municipal ou adjoint au Maire.

Puis ce fut la remise des cadeaux et le vin d'honneur. Toute la famille était présente, les amis nombreux, ce qui donnait à cette fête une atmosphère des plus chaleureuses. Toutes les personnes présentes souhaitèrent aux époux HONORE de couler des jours heureux dans leur paisible retraite de la Rue du Ballon.



CEREMONIE COMMEMORATIVE - 8 mai -

Cette année encore, le 36ème anniversaire du 8 mai 1945 a été célébré en toute simplicité. Les Conseils Municipaux d'Offemont et Vétrigne, les Anciens Combattants, le Corps des Sapeurs Pompiers et ceux qui se souviennent ont participé aux diverses cérémonies qui se sont clôturées par un vin d'honneur en Mairie d'Offemont.

A l'occasion de cet anniversaire, Monsieur Robert BOCKSTAL reçut la Croix du Combattant Volontaire 1939 - 1945, et le sapeur Roger DROUARD fut élevé à la distinction de 1ère Classe.



Monsieur Robert BOCKSTAL recevant la Croix du Combattant Volontaire 1939-45

ASSEMBLEE DE L'ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE

En présence d'une assistance, hélas assez clairsemée, Monsieur Henri CUNCHON, président de l'Association Culturelle et Sportive d'Offemont, ouvrait la séance en remerciant les personnes présentés et disait ses vœux de voir l'A.S.C.O. étendre ses activités et multiplier le nombre de ses adhérents. Puis il passait la parole à Monsieur Dante TAMARRI, le Trésorier de l'Association.

Celui-ci dressait un rapide bilan financier, grâce à quelques manifestations, tournois de football, de tennis de table, de tarots et quelques subventions les dépenses, location de gymnase, licences, équipements étaient équilibrées.

Puis les responsables de chaque section parlèrent des activités au sein de leurs groupes lors de l'année écoulée. Les rapports de ces personnes témoignèrent de la bonne vitalité de l'Association

Enfin, l'ancien Comité fut réélu dans sa totalité.

MONSIEUR CHARLES RAFFENNE, ANCIEN MAIRE N' EST PLUS

Charles RAFFENNE était né le 19 avril 1901 à Belfort. Après de sérieuses études à l'école primaire de son quartier, il entre aux Cours Complémentaires de la Rue de Chateaudun, l'actuel collège, où ses maîtres le considèrent comme un brillant élève promis à un bel avenir.



Il a treize ans lorsque éclate la première guerre mondiale et il doit bientôt accompagner sa famille -il a trois frères- qui se retire au centre de la France dans le département de l'Indre.

Revenu à Belfort, il est embauché à la Société Alsacienne, l'actuelle Alsthom, où son père a déjà accompli une belle carrière.

Ayant satisfait aux exigences du Service Militaire de 1922 à 1924, il épouse le 19 avril 1925 une jeune fille d'Auxelles - Haut, ce calme et pittoresque village accorché aux premiers massifs des Vosges. Ala veille de Noël 1931, un fils vient égayer le foyer du jeune ménage.

Les compétences de Charles RAFFENNE, son assiduité, sa haute conscience professionnelle lui valent de prendre sa retraite en 1965 avec le grade de chef d'atelier et après avoir reçu toute la série des médailles d'honneur qui symbolisent toute une vie de travail.

Charles RAFFENNE était venu s'installer à Offemont quelques années avant le deuxième conflit mondial, lorsque fut créé le lotissement communal de la Cornée entre les Rues Briand et de Gaulle. C'est là qu'il bâtit sa maison et c'est là qu'il demeura jusqu'au moment où, il y a quelques années seulement, il se fixa dans un petit appartement de la Vue des Forges.

Devenu citoyen d'Offemont et animé par un sens profond du dévouement au bien public, il ne tarda pas à participer activement à la vie de la Commune.

En 1945 après une brillante élection au Conseil Municipal sous les couleurs de la S.F.I.O., le parti Socialiste, il se vit confier l'écharpe de Maire le 2 septembre succédant ainsi à Charles DESHAIE.

Le 31 octobre 1947, il cède le fauteuil de Maire à Etienne WELSCH mais reste adjoint. Réélu à chaque consultation électorale, il remplira ses fonctions d'adjoint pendant 24 ans jusqu'en 1971 date à laquelle, il cessera volontairement toute participation à la vie publique, partageant son temps entre sa résidence d'Offemont et son petit chalet d'Auxelles - Haut.

Charles RAFFENNE nous a quitté le 4 avril 1981 après une période de douloureuse maladie. Il repose maintenant dans le tout petit cimetière d'Auxelles - Haut, son village d'adoption, nous laissant pour toujours le souvenir d'un homme pondéré, intègre et dévoué.

Offemont - Réalités tient à renouveler à sa veuve, son fils, à sa famille l'expression de ses respectueuses condoléances.

FETE DES MERES

Monsieur TRITTER empêché, ce fut Monsieur HONORÉ qui se chargea de l'agréable mission d'accueillir en Mairie trois mamans dont les mérites viennent d'être officiellement reconnus puisque par arrêté préfectoral du 15 mai 1981, Monsieur le Préfet leur décernait les médailles d'or et de bronze de la Famille Française.

Furent donc décorées :

- Madame Emilienne FERRARO, 5 enfants, médaille de bronze.
- Madame Jeannine SIEGLER, 8 enfants, médaille de bronze.
- Madame Djermoune ZELLAGUI, 12 enfants, médaille d'or.

Monsieur HONORÉ souhaita la bienvenue à tous puis il fit l'éloge de ces mamans particulièrement méritantes avant de les décorer et de leur remettre à chacune, un magnifique pot d'hortensias.

Cette cérémonie sympathique se termina devant une coupe de champagne.



LES «BEL - OFF - MAJOR»

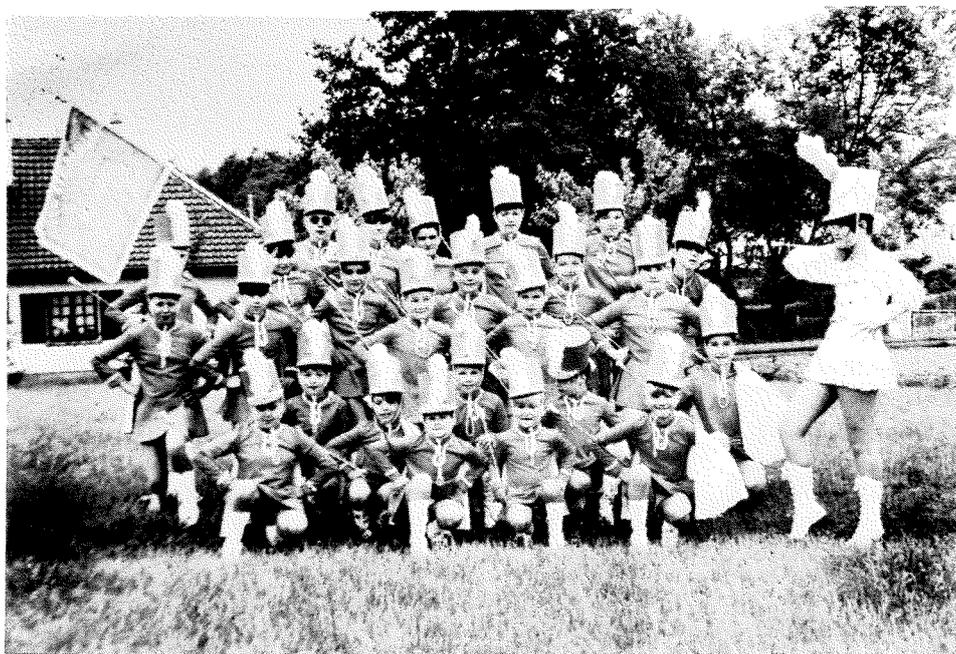
L'Association Culturelle et Sportive d'Offemont peut, à juste titre, s'enorgueillir de la dernière née de ces sections : les majorettes.

Depuis janvier 1981, cette troupe porte le nom des «BEL - OFF - MAJOR».

Faisons rapidement l'historique de ce groupe. Il a vu le jour le 6 octobre 1979 et cinquante filles se sont alors inscrites lors de la première séance. Ce groupe fut pris en main par Mademoiselle Christine FOUGERONT, responsable, aidée dans sa tâche par Mademoiselle Sandrine PETER, Capitaine de la troupe ainsi que de deux dames désignées chaque mois pour l'encadrement des entraînements du mercredi après-midi.

Après un an de répétitions, les efforts à consentir ont fait naturellement la sélection et ce sont trente filles qui ont présenté le groupe dans la soirée de gala en janvier 1981 organisée au Centre Culturel à Belfort (faute de salle adéquate dans la Commune). Cette soirée connut un franc succès et le public estimé à quatre cents personnes fut ravi. Parmi l'assistance, nous notons la présence de Monsieur TRITTER, Maire de la Commune, Monsieur CUNCHON, Président de l'A. S. C. O. de Monsieur HONORÉ, Premier Adjoint, de Monsieur JEANNENOT, Adjoint aux Sports et de Monsieur SALOMON, Chef de Corps des Sapeurs - Pompiers de la Commune. A cette occasion Monsieur le Maire remit le drapeau des «BEL - OFF - MAJOR» à la Capitaine Sandrine PETER.

L'entraînement a repris depuis et le samedi 14 mars, un goûter fut offert à nos gracieuses majorettes par le Comité en présence du Dr Toutenu, parrain du groupe et de Mr le Curé de la Paroisse. Durant le printemps, un défilé de nos majorettes devait avoir lieu, le 10 mai à l'occasion de la kermesse d'Offemont, mais il fut annulé, absence de service d'ordre mobilisé par les élections présidentielles. Ce n'est que partie remise et les occasions, j'espère vont se multiplier. Je ne saurais conclure sans adresser un grand merci au Comité des Majorettes qui se dépense sans compter afin de favoriser l'épanouissement des «BEL-OFF-MAJOR».



souvenirs...

Voici tout d'abord une photo de classe autour des années 55.

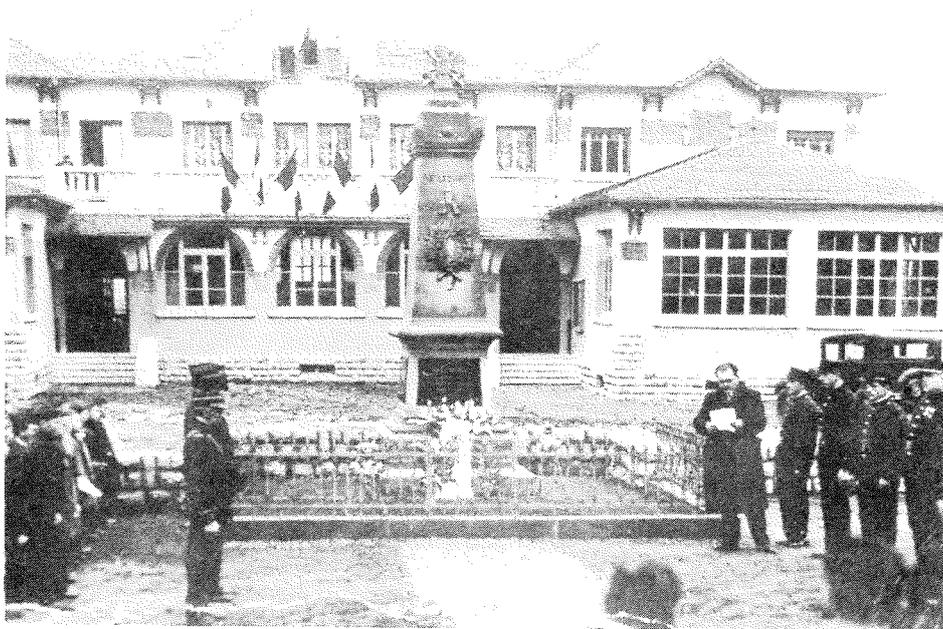


Une autre classe offemontoise autour des années 60.





Une classe offemontoise en 1928

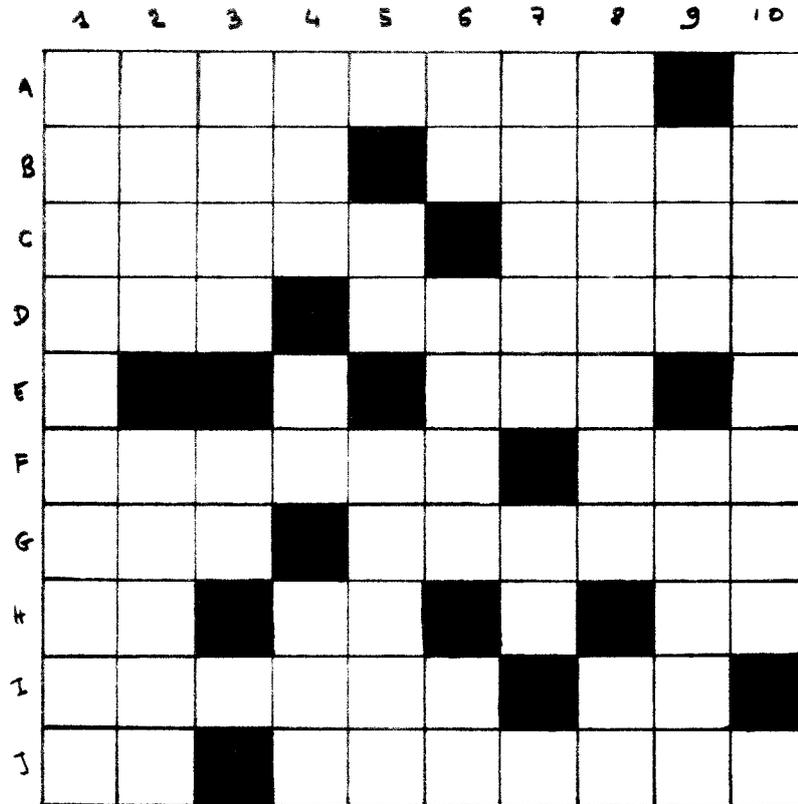


Cérémonie devant le monument aux morts en 1934.

Un grand merci aux familles PAHLOW, SANCEY et à Mme VILLY qui nous aimablement prêté ces photos.

JEUX

Comme dans le numéro précédent, l'équipe d' OFFEMONT REALITÉS propose aux habitants de la Commune une petite grille où certaines définitions ont un rapport direct avec notre village.



Horizontal

- A - Un oiseau ou un groupe scolaire offemontois.
- B - Commune des Basses Pyrénées - Certains chiens qui vagabondent dans notre village ont le poil ainsi
- C - Tranquille - Avant l'écrit.
- D - Avant les autres - Extrémité.
- E - Moitié de ville catalane dont l'évêque partage avec le chef d'état français la souveraineté sur la Principauté d'Andorre.
- F - Quartier offemontois - Dans cet ordre, ce sigle est moins inquiétant.
- G - Sigle sportif communal - Les majorettes offemontoises ne le sont pas.
- H - Pouffé - Élément de charpente - Moitié de veau.
- I - Il a donné son nom à une rue du village - Paresseux.
- J - Commune voisine d'Offemont (phonétique) - Prénom d'un ancien maire offemontois.

Vertical

- 1 - Rue de la Commune.
- 2 - Fixe les teintures ou clarifie les eaux - Espèce de saule.
- 3 - Les galettes leur donnent ces titres - Fut gardée par Argos.
- 4 - Moitié redoutée - Son numéro atomique est 79 - N'a pas cours à Offemont.
- 5 - Travaux pratiques - Quartier de la Commune.
- 6 - Venu au monde - Voisine de Pélion - Titane.
- 7 - Commune voisine d'Offemont - Une des trois personnes du singulier.
- 8 - Sévit à certaines heures sur les passages pour piétons rue des Commandos d'Afrique - Période de dix ans.
- 9 - Coeur de savate.
- 10 - Il a sa plaque à Offemont.

**ELECTRICITE
GENERALE**

CHAUFFAGE - ELECTRIQUE

M. RUOT

13 Rue des Soiras - OFFEMONT

Tél : 21.36.36

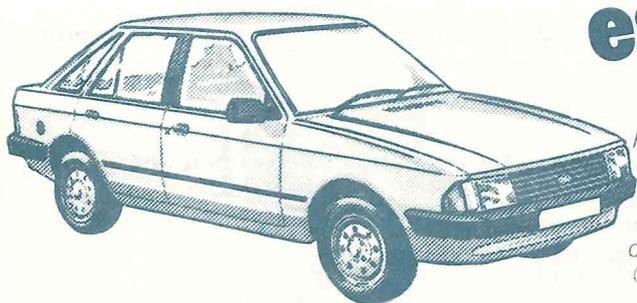
CHAUDRONNERIE CUVES A MAZOUT

galvanisation à chaud

Ets René RUST

23 Rue Aristide Briand OFFEMONT Tel 21-00-30

La nouvelle Ford



escort

Revisions principales
tous les 20000 km
(à l'exception de la
vidange et des
contrôles de routine).
Carburateur à venturi
variable, nouvelle
suspension

FIESTA
ESCORT
TAUNUS
GRANADA ess
GRANADA diesel
Véhicules utilitaires
FIESTA VAN
ESCORT VAN
TRANSIT

VEHICULES OCCASIONS
TOUTES MARQUES



WITTLINGER

10-15, rue de Turenne - BELFORT - Tél 21 63 99

Mécanique Générale - Serrurerie

S.A. A. LEPAUL & Fils

11, Rue de la Gare

90000 OFFEMONT

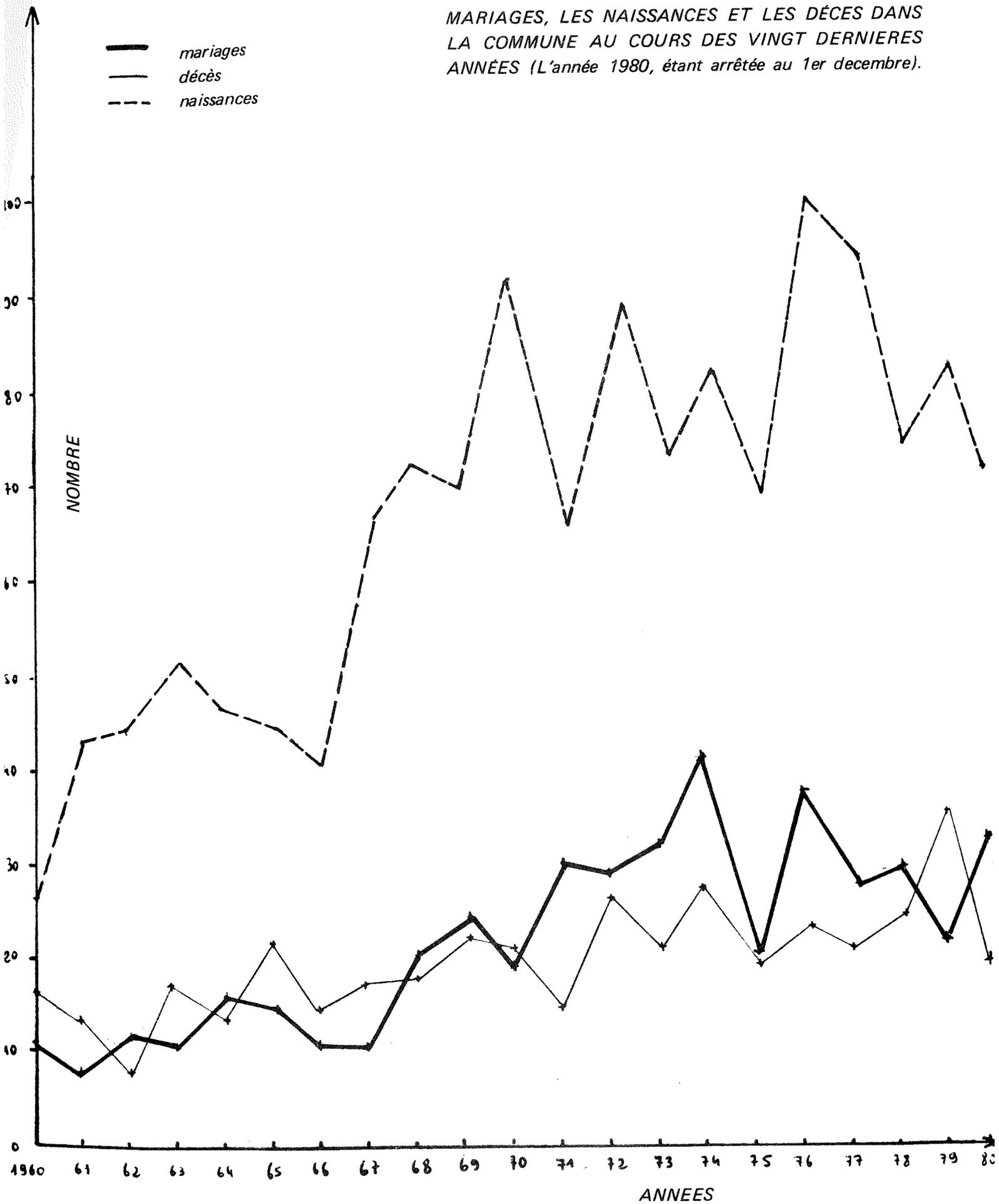
Tél : 21.06.19

Tournage fraisage de toutes pièces mécaniques

Soudures pour tous métaux

VOICI REPRÉSENTÉS SUR UN MEME GRAPHIQUE LES MARIAGES, LES NAISSANCES ET LES DÉCÈS DANS LA COMMUNE AU COURS DES VINGT DERNIÈRES ANNÉES (L'année 1980, étant arrêtée au 1er decembre).

— mariages
— décès
- - - naissances



«bonnes vacances»

